

PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT 2015-2017

325

DA1.8

Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN à Brossard et Longueuil

6211-06-156



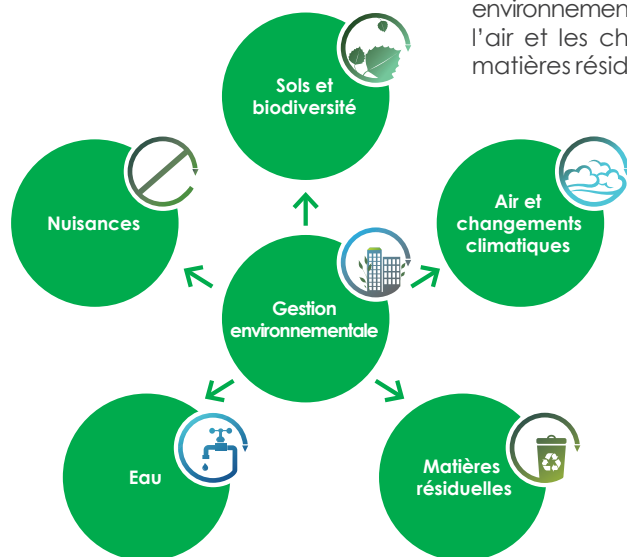
TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
MOT DU MAIRE	2
MOT DU PRÉSIDENT.....	3
 GESTION ENVIRONNEMENTALE.....	4
 SOLS ET BIODIVERSITÉ.....	5
 AIR ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	11
 EAU.....	14
 MATIÈRES RÉSIDUELLES	15
 NUISANCES.....	19
CONCLUSION	21

INTRODUCTION

Dans la foulée de l'adoption de la *Politique environnementale* de Brossard et de l'élaboration de son premier plan d'action en 2013, la Ville a réalisé un exercice permettant de définir les actions environnementales prioritaires à mettre en œuvre d'ici 2017. Ce processus permettra à terme d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement qui rejailliront sur la qualité de vie de tous les citoyens.

Ce plan d'action 2015-2017 s'avère le fruit d'une démarche d'envergure, exhaustive et collective, entreprise par les différentes directions de la Ville, le conseil municipal et les membres du comité consultatif sur l'environnement et le développement durable (CCEDD). Les mesures prioritaires retenues s'inscrivent en continuité avec les orientations de la *Politique environnementale* et s'articulent autour des enjeux déjà établis, soit la gestion environnementale, les sols et la biodiversité, l'air et les changements climatiques, les matières résiduelles, l'eau et les nuisances.



Au terme de cet exercice, plus d'une centaine d'actions ont été identifiées. Afin de déterminer les interventions les plus pertinentes à mettre en place en fonction de chacune des problématiques environnementales, la Ville a préconisé une approche graduelle et évolutive. Cette dernière repose sur l'établissement de six étapes importantes :

- 1) Réalisation d'un diagnostic de la situation ou de la problématique;
- 2) Identification des enjeux, des obstacles et des outils disponibles;
- 3) Validation des objectifs auprès des différentes directions impliquées;
- 4) Identification des actions et moyens d'intervention en lien avec les orientations retenues;
- 5) Mise en œuvre et réalisation de l'action;
- 6) Validation et mesure de l'atteinte de l'objectif de départ.

La Ville est à pied d'œuvre puisque plusieurs de ces actions sont en cours de réalisation. En contrepartie, d'autres seront déployées au cours des prochains mois. Chose certaine, ce plan constitue un outil de gestion et de suivi essentiel. L'intégration de dates et de cibles pour chacune des actions permettra d'en assurer un suivi rigoureux, de jalonner leur avancement et de faciliter l'atteinte des objectifs fixés pour 2017!

Mot du maire

UN ENGAGEMENT FERME, DES ACTIONS CONCRÈTES



En portant un regard sur l'avenir de notre ville, il est primordial de tenir compte des divers enjeux environnementaux auxquels nous serons confrontés. Nous sommes conscients que la préservation de l'environnement sera tout aussi essentielle que le développement économique, social ou culturel de notre milieu.

Pour ces raisons, Brossard s'est dotée d'une *Politique environnementale*, au printemps 2013, venant jeter les bases d'une vision à plus long terme et tissant la toile de fond des actions que nous nous sommes engagés à poser dans le futur. Nous sommes toujours guidés par cette volonté d'offrir *Un environnement sain, préservé et accessible*; un énoncé fort de sens et qui figure parmi les grands axes de développement de la *Planification stratégique 2013-2030* de la Ville.

Le premier *Plan d'action en environnement*, déposé en août 2013, nous a exposé la liste exhaustive des réalisations que nous avons accomplies à ce jour. Nous avons fait beaucoup, mais il reste encore beaucoup à accomplir.

Le *Plan d'action en environnement 2015-2017*, que nous vous présentons aujourd'hui, s'inscrit dans cet esprit de continuité et vient préciser, encore plus finement, les interventions que nous comptons mener d'ici 2017.

Nous travaillons de concert avec le *comité consultatif sur l'environnement et le développement durable (CCEDD)* pour faire en sorte que l'environnement fasse partie intégrante de nos prises de décisions. Léguer aux générations de demain une ville moderne qui se démarque pour son développement en harmonie avec son milieu et qui offre une qualité de vie remarquable à tous, se retrouve au cœur de nos objectifs.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration du présent plan d'action. Bonne continuation!

Le maire,

Paul Leduc

Mot du président

HORIZON 2017 : AU-DELÀ DU QUOTIDIEN, ALLER PLUS LOIN !



Le comité consultatif sur l'environnement et le développement durable (CCEDD) de la Ville a été mis sur pied en 2006. Depuis, il œuvre activement à la mise en place de projets porteurs d'avenir qui rejaillissent sur toute la communauté brossardoise, comme en témoigne ce deuxième *Plan d'action en environnement*.

Je suis très fier des réalisations accomplies par la Ville en ce domaine depuis les dernières années. Il est toutefois de notre responsabilité de poursuivre le travail amorcé et de ne jamais perdre de vue les objectifs à atteindre. En ce sens, je tiens à souligner le travail exemplaire entrepris par les membres du CCEDD dans le cadre de la préparation de ce plan d'action.

Ainsi, nous avons maintenant en main une série d'actions que nous devons réaliser, chacune d'entre elles étant positionnée au sein d'un échéancier précis. Ce document représente pour nous un plan de travail réaliste et un outil de gestion incontournable.

J'aimerais remercier tous les membres du CCEDD qui ont participé à l'élaboration de ce plan, dont la vice-présidente M^{me} Doreen Assaad, conseillère municipale, ainsi que tous les citoyens qui ont à cœur, jour après jour, d'améliorer l'environnement à Brossard, car petit ou grand, chaque geste compte!

Alexandre Plante
Président du CCEDD et conseiller municipal

MEMBRES DU CCEDD AYANT PARTICIPÉS À CE PLAN D'ACTION :

M. Alexandre Plante,
conseiller municipal, président

M^{me} Doreen Assaad,
conseillère municipale, vice-présidente

M^{me} Stéphanie Archambault, citoyenne

M^{me} Jacinthe Gouin, citoyenne

M^{me} France Laflamme, citoyenne

M^{me} Louise Pelletier, citoyenne

M. René Séguin, citoyen

M^{me} Saliha Zouaoui, citoyenne



GESTION ENVIRONNEMENTALE

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Intégrer la notion de développement durable comme premier principe directeur de la planification stratégique	Adopter la planification stratégique avec la notion de développement durable comme principe directeur	2013	2013
Faire le suivi de la Politique environnementale par l'entremise d'outils et de procédures permettant de quantifier et de jalonner l'avancement de la performance environnementale de l'administration municipale (tableau de bord, comité interne, bilan annuel, etc.)	Adopter des outils de suivi dès 2016	2016	Continu
Procéder à l'embauche d'un inspecteur en environnement afin de renforcer l'application de la réglementation relative à l'environnement (rives, foresterie urbaine, GMR, etc.)	Embaucher la ressource en 2016	2016	Continu
Élaborer un guide selon les exigences de la norme BNQ 9700-253 visant la gestion écoresponsable des événements publics organisés par la Ville et également ceux se déroulant sur le territoire	Adopter le guide en 2017	2016	2017
Évaluer la faisabilité de mettre en place un organisme de type « écoquartier » visant la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux	Réaliser l'évaluation d'ici 2016	2016	2016
Identifier des moyens visant à impliquer davantage les citoyens dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action	Intégrer les moyens retenus visant à impliquer davantage les citoyens lors de la mise en œuvre du plan d'action	2015	2017
Assurer l'ajout de contenu supplémentaire pour chacun des enjeux de la section environnement du site internet de la Ville	Intégrer du contenu abordant l'ensemble des actions environnementales réalisées par la Ville dès 2015	2015	Continu
Poursuivre les activités de sensibilisation (présentations) dans les écoles en lien avec les enjeux de la Politique environnementale	Réaliser des présentations dans 20 classes chaque année	2009	Continu
Poursuivre la tenue de kiosques lors d'événements publics visant à informer les citoyens des enjeux, des actions et du bilan relatifs à la Politique environnementale	Sensibiliser directement 15 % des citoyens d'ici 2020	2008	Continu



SOLS ET BIODIVERSITÉ

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Aménagement et habitation			
Adopter un Plan particulier d'urbanisme (PPU) et une réglementation d'urbanisme inspirés des principes TOD pour les trois stations du système de transport collectif dans l'axe de l'autoroute 10 et du boul. Taschereau	Adopter le PPU et intégrer des principes TOD à la réglementation d'ici 2016	2015	2016
Maintenir une participation active au sein des comités et bureaux responsables de la planification et de la mise en œuvre d'un mode lourd de transport collectif dans l'axe de l'autoroute 10 et du centre-ville de Montréal	Mise en œuvre d'un mode lourd de transport collectif lors de l'ouverture du pont	2015	2020
Adopter et mettre en œuvre le Plan de mobilité active afin de favoriser l'aménagement de voies cyclables et piétonnes conviviales et la présence d'espace vert et d'augmenter le nombre de points d'accès au transport en commun	Adopter le Plan en 2015 et débiter la mise en œuvre des actions en 2015	2015	Continu
Intégrer les orientations du Plan de mobilité active (PMA) à la réglementation d'urbanisme afin de favoriser le transport actif	Appliquer les orientations pour l'ensemble des nouveaux développements d'ici 2016	2015	2016
Intégrer au Plan d'urbanisme des critères et objectifs favorisant l'intégration des services essentiels et des commerces de proximité près des zones d'habitations afin de réduire la dépendance à l'automobile et favoriser la mobilité active	Intégrer les orientations à la réglementation d'urbanisme d'ici 2016	2015	2016
Offrir un soutien au RTL afin d'identifier les secteurs nécessitant une offre de transport collectif bonifiée sur le territoire de la Ville visant à augmenter le niveau de services au sein de ces secteurs	Ajouter ou bonifier les trajets visant à augmenter le niveau de services dans les secteurs identifiés d'ici 2020	Continu	Continu
Mettre en place un marché public encourageant les producteurs locaux au parc Poly-Aréna	Ouverture du marché public en 2015	2015	Continu



SOLS ET BIODIVERSITÉ

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Modifier la réglementation afin d'autoriser l'implantation de potagers individuels et collectifs, certains types d'élevage en milieu urbain et les serres de production comme usage complémentaire en zone industrielle et commerciale	Amender la réglementation d'ici 2017	2015	2017
Intégrer au Plan d'urbanisme et à la réglementation des dispositions visant à favoriser la rénovation urbaine et la requalification des secteurs commerciaux en déclin afin de réduire l'offre commerciale au profit d'usages résidentiels et mixtes	Intégrer les dispositions au Plan d'urbanisme et à la réglementation d'ici 2016	2015	2016
Inciter le promoteur à créer un réseau de transport en commun (navette) en circuit fermé à l'intérieur du DIX30	Mise en service de la navette d'ici 2020	2015	2020
Adopter des normes règlementaires visant à optimiser l'aménagement des stationnements de surface et exiger davantage de stationnements souterrains ou étagés dans les nouveaux développements (afin d'exploiter au maximum la surface disponible)	Adopter les normes règlementaires d'ici 2016	2015	2016
Évaluer la possibilité de développer un jardin communautaire dans un secteur ne bénéficiant pas de ce type de service	Choix du secteur et du site d'ici 2018	2017	2018
Adopter un plan d'intégration et d'implantation architectural (PIIA) visant à développer des quartiers avec un espace de vie fonctionnel et agréable pour les secteurs en développement	Adopter des dispositions aux PIIA d'ici 2016	2015	2016
Intégrer les meilleures pratiques d'accessibilité universelle lors de l'aménagement ou de la réfection des infrastructures publiques et privées	Intégrer les pratiques pour l'ensemble des infrastructures privées et publiques	2013	Continu



SOLS ET BIODIVERSITÉ

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Milieux naturels			
Poursuivre la mise en œuvre du plan directeur de gestion des milieux naturels ainsi que les démarches d'acquisition des milieux naturels, conclure une entente de partenariat avec NAQ pour l'acquisition des terrains et s'associer avec les villes adjacentes pour un plan de mise en valeur du site	Produire des rapports pour chacun des éléments et ouverture du centre d'accueil en 2018	2014	Continu
Intégrer à la réglementation d'urbanisme des dispositions visant à protéger et encadrer les interventions au sein des sites identifiés au Plan directeur de gestion des milieux naturels (PDGMN)	Intégrer des dispositions d'ici 2016	2015	2016
Mettre en œuvre un plan de revégétalisation des rives sur les propriétés publiques	Révégétaliser 50 % des rives d'ici 2020	2017	continu
Sensibiliser les propriétaires riverains sur les avantages de la renaturalisation des berges et renforcer l'application des dispositions réglementaires de protection des rives et du littoral en tenant compte des équipements et aménagements présents sur les propriétés résidentielles	Avoir sensibilisé et réalisé l'inspection de l'ensemble des propriétés riveraines d'ici 2020	2016	Continu
Se doter d'un plan de gestion permettant d'encadrer les moyens d'intervention terrain de la Ville admissibles dans les milieux naturels et parcs municipaux possédant un statut de conservation	Adopter le plan pour 2016	2015	2016
Élaborer et diffuser un document d'information concernant les zones de conservation et les milieux naturels présents sur le territoire	Diffuser le document en 2019	2017	2019
Contrôler la population de castors et la présence de barrages dans le bois de Brossard pour limiter les impacts sur le déclin de la population de rainette faux-grillon de l'Ouest	Assurer la régulation du niveau de l'eau dans le Bois de Brossard	Continu	Continu



SOLS ET BIODIVERSITÉ

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Réaliser un projet pilote de restauration d'un milieu riverain dégradé dont la Ville est propriétaire (ZIP Ville-Marie)	Réaliser un projet d'ici 2016	2015	2016
Planifier le développement d'un réseau de sentiers d'activités écorécréatives à l'intérieur des zones de milieux naturels de Brossard	Avoir développé 100 % des sentiers prévus au PDGMN pour 2020	2017	2020
Réaliser une caractérisation des accès au fleuve et aux cours d'eau et déterminer les actions afin de les rendre plus accessibles à la population	Réaliser la caractérisation et déterminer les actions en 2017	2017	2017
Foresterie et espaces verts			
Poursuivre l'organisation de l'activité annuelle « Jour de l'arbre », lors de laquelle des arbres et vivaces sont distribués gratuitement aux citoyens	Distribuer 1 000 végétaux par année	2010	Continu
Élaborer un plan d'action en foresterie urbaine visant à bonifier le couvert forestier des propriétés municipales ainsi qu'à intégrer des pratiques de plantation et d'entretien susceptibles d'améliorer la santé des arbres	Réaliser le plan pour 2017	2016	2017
Développer et instaurer une procédure concernant le maintien d'une biodiversité variée des espèces végétales plantées sur les propriétés municipales afin de minimiser le risque de propagation de maladies et d'infestation	Instaurer une procédure en 2015	2015	Continu
Assurer, par l'entremise de la réglementation, le maintien d'une biodiversité variée des espèces végétales plantées sur les sites en développement afin de minimiser le risque de propagation de maladies et d'infestation	Adopter le règlement d'ici 2017	2016	2017
Finaliser l'inventaire des arbres publics afin d'assurer une gestion optimale de la foresterie urbaine	Finaliser l'inventaire en 2016	2015	2016



SOLS ET BIODIVERSITÉ

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Évaluer la possibilité d'exiger des îlots de dimension suffisante d'un minimum de 5 ou 10 m ³ visant la plantation d'arbres à moyen et grand déploiement et favorisant leur durée de vie et leur potentiel de développement dans le secteur des ICI	Réaliser l'étude en 2016	2016	2017
Augmenter les superficies d'espaces verts et le nombre d'arbres dans les stationnements et au-dessus des surfaces minéralisées des nouveaux projets industriels, commerciaux et institutionnels par l'entremise de la réglementation	Intégrer la norme d'ici 2016	2015	2016
Modifier les normes de fauchage des terrains vacants privés et publics afin d'accroître la biodiversité en milieu urbain dense	Appliquer les nouvelles normes de coupes pour 100 % des terrains vacants municipaux et privés d'ici 2016	2015	2016
Sols contaminés			
Élaborer et mettre en œuvre une procédure visant à réduire les risques de contamination des sols et la gestion des sols valorisables et non valorisables dans le cadre des travaux municipaux	Appliquer la procédure dès 2014	2014	Continu
Veiller à l'application de la procédure visant à réduire les risques de contamination des sols et la gestion des sols valorisables et non valorisables dans le cadre des travaux municipaux	Appliquer la procédure pour l'ensemble des travaux sur les propriétés municipales	2014	Continu
Identifier les passifs environnementaux et prévoir les investissements requis pour la réhabilitation des sites municipaux contaminés	Avoir réalisé l'identification des passifs environnementaux et déterminer les investissements pour 2016	2013	2016



SOLS ET BIODIVERSITÉ

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Pesticides			
Poursuivre la sensibilisation des citoyens concernant les pratiques alternatives aux pesticides par la patrouille verte	Sensibiliser 15 % de la population d'ici 2020	2012	Continu
Ressources naturelles			
Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction de l'utilisation du pétrole pour les véhicules et les équipements motorisés municipaux visant notamment l'évaluation de l'utilisation de biocarburant, du biogaz et de l'électrification	Réduire de 25 % l'utilisation du pétrole des véhicules et équipements motorisés d'ici 2017	2016	2017
Intégrer à la réglementation d'urbanisme des critères et objectifs visant l'utilisation de systèmes de production d'énergie sur les sites en développement	Adopter des critères et objectifs d'ici 2018	2017	2018



AIR ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Qualité de l'air et émissions de GES			
Poursuivre les efforts, en collaboration avec le RTL et l'AMT, visant la mise en œuvre de voies réservées et d'un service rapide de bus dans l'axe du boul. Taschereau et du boul. Grande Allée entre la MRC de Roussillon et le métro Longueuil	Mise en place des voies réservées d'ici 2017	2017	Continu
Mettre en place des mesures incitatives à l'utilisation du vélo et promouvoir son utilisation auprès des employés (douches, casiers, stationnements à vélo, halte vélos, abreuvoirs)	Implanter deux mesures incitatives d'ici 2017	2016	2017
Poursuivre l'organisation d'activités visant à promouvoir le transport actif et le transport collectif auprès de la population (sera intégré au PMA)	Organiser une activité par année	2015	Continu
Évaluer la possibilité d'interdire ou d'encadrer davantage l'implantation de nouveaux services à l'auto sur le territoire de Brossard	Réaliser l'analyse en 2015	2015	2016
Encourager le développement d'un site d'autopartage au Mail Champlain en partenariat avec <i>Communauto</i>	Assister <i>Communauto</i> dans sa démarche	2014	2016
Réaliser une campagne d'information visant à exposer les effets sur l'environnement et la santé du chauffage au bois	Réaliser la campagne d'ici 2018	2017	2018
Poursuivre les efforts de synchronisation des feux de circulation sur le territoire de la Ville afin d'améliorer la fluidité de la circulation	Réaliser la synchronisation de l'ensemble des feux des grands axes routiers d'ici 2020	2014	Continu



AIR ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Efficacité énergétique			
Évaluer la possibilité d'exiger que certains projets de construction et de rénovation durable du patrimoine bâti soient assujettis aux critères LEED ou autres certifications écoresponsables et la possibilité d'offrir des incitatifs financiers à cet effet	Proposer au moins une mesure incitative d'ici 2018	2017	2018
Évaluer la possibilité de remplacer progressivement l'ensemble des dispositifs d'éclairage du secteur municipal (bâtiments, lampadaires de rue) et des secteurs ICI par des luminaires de type DEL afin de réduire les émissions de GES et de minimiser les nuisances liées à la pollution lumineuse et favoriser l'installation de système de gestion des luminaires permettant de moduler l'intensité de l'éclairage	Remplacer 50 % l'ensemble des dispositifs en 2020	2013	Continu
Obtenir une certification LEED OR pour le centre communautaire Nathalie-Croteau	Obtenir la certification LEED OR en 2015	2014	2015
Évaluer et mettre en place un cadre de construction du bâtiment à haute efficacité énergétique s'appliquant aux rénovations importantes et à la construction des nouveaux bâtiments, dont la Ville est propriétaire	Adopter un cadre d'ici 2017 visant la réduction de la consommation d'énergie de 25 % pour les nouveaux bâtiments construits sur le territoire de la Ville	2017	2017
Effectuer les travaux visant à améliorer l'enveloppe extérieure du bâtiment et réaliser la réfection d'une unité de chauffage au centre communautaire Marie-Victorin	Réduire de 50 % la consommation énergétique du bâtiment par année dès 2017	2017	2017
Optimiser l'isolation et l'étanchéité de l'hôtel de ville et procéder à l'installation de nouveaux éléments mécaniques favorisant l'efficacité énergétique du chauffage et de la climatisation dans le cadre des travaux de rénovation	Réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2017	2015	2017



AIR ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Implanter des détecteurs de présence et de luminosité sur l'ensemble des dispositifs lumineux des bâtiments municipaux	Installer des détecteurs sur 100 % des dispositifs lumineux des bâtiments municipaux d'ici 2020	2016	Continu
Changements climatiques			
Introduire des dispositions à la réglementation d'urbanisme afin que les toits plats des nouveaux bâtiments soient de couleur pâle ou de type végétalisé	Adopter un règlement s'appliquant aux catégories d'usage retenues en 2016	2015	2016
Adopter des normes au PIIA visant l'aménagement de zones d'ombrage accessibles au public afin de minimiser les impacts des épisodes de chaleur accablante dans les secteurs ICI	Adopter le PIIA d'ici 2016	2015	2016
Évaluer la possibilité de revoir à la baisse les normes associées aux ratios des cases de stationnement pour les projets commerciaux et industriels afin de limiter les superficies d'îlot de chaleur	Intégrer des ratios permettant de réduire le nombre de cases de stationnement d'ici 2016	2015	2016
En collaboration avec le service de police de l'agglomération de Longueuil, poursuivre les activités d'intervention relatives à la campagne "Coupez le moteur"	Réaliser deux activités d'intervention par année	2012	Continu
Poursuivre l'organisation de l'activité "Une heure pour la Terre" visant à sensibiliser les citoyens sur les impacts des changements climatiques	Organiser l'activité une fois par année	2008	Continu



EAU

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Eau potable			
Poursuivre le programme de détection des fuites du réseau d'aqueduc	Réduire les fuites de 10 % d'ici 2020	Continu	Continu
Installer des points d'alimentation en eau de pluie pour l'entretien des aménagements sur les propriétés municipales (ex. : Centre multifonctionnel)	Réduire l'utilisation de l'eau potable pour 30 % des opérations d'entretien des propriétés municipales d'ici 2020	2016	Continu
Poursuivre le programme de subventions pour la distribution des barils récupérateurs d'eau de pluie	Distribuer 250 barils par année	2013	Continu
Poursuivre le programme de subventions visant à offrir des trousseaux d'économie d'eau potable destinés aux citoyens	Distribuer 125 trousseaux par année	2013	Continu
Produire et diffuser un bilan de l'eau potable pour la Ville de Brossard (consommation, fuites, etc.)	Diffuser un bilan chaque année	2015	Continu
Eaux usées			
Identifier une série de nouvelles méthodes permettant d'atteindre des objectifs plus performants au niveau de la rétention des eaux de ruissellement et de gestion durable des eaux de pluie pour les nouveaux développements et les infrastructures municipales	Appliquer les méthodes retenues pour l'ensemble des travaux municipaux d'ici 2017	2015	Continu
Aménager des toits végétalisés de type extensif sur les bâtiments municipaux propices à ce type d'infrastructure (Hôtel de Ville, Centre Nathalie-Croteau)	Atteindre une superficie de 50 % constituée de toit végétal et réduire les quantités d'eau du toit acheminées au réseau	2015	2017
Réaliser un projet pilote de plantation d'espèces offrant un potentiel de filtration dans un bassin de rétention des eaux pluviales et intégrer ceci graduellement dans la conception des ouvrages de rétention	Réaliser un projet pilote au CSC en 2016 et réaliser la plantation pour 100 % des nouveaux bassins de rétention d'ici 2020	2015	2016
Réaliser un projet pilote de stationnement intégrant des aménagements de biorétention avec plantations afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales	Réaliser le projet pilote en 2016 et réduire les quantités d'eau au réseau de 50 % pour le stationnement ciblé	2016	2016



MATIÈRES RÉSIDUELLES

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Collaborer avec l'agglomération de Longueuil pour faire la mise à jour du Plan de gestion de matières résiduelles (PDGMR)	Produire le PDGMR en respect des échéanciers suite à l'adoption du PMGMR	2016	2017
Produire un bilan annuel sur la gestion des matières résiduelles afin d'évaluer la performance de la Ville envers les objectifs du PDGMR	Produire un bilan par année	2014	Continu
Réduction à la source			
Poursuivre les activités de sensibilisation encourageant le compostage domestique et l'herbicyclage	Sensibiliser 15 % de la population d'ici 2020	2015	Continu
Poursuivre le programme de subventions concernant l'achat de couches lavables	Distribuer 50 subventions pour l'achat de couches lavables par année	2014	Continu
Poursuivre le programme de subvention pour la distribution de composteurs domestiques jusqu'à la mise en place de la collecte des matières organiques	Distribuer 144 composteurs par année	2010	2019
Évaluer la possibilité de mettre en place des modes de livraison alternatifs aux <i>publi-sacs</i> afin de réduire les quantités distribuées	Diminuer de 10 % les quantités de <i>publi-sacs</i> distribués sur l'ensemble du territoire	2017	2018
Adopter un règlement visant à interdire la distribution de sacs en plastique dans les commerces	Adopter le règlement en 2016	2015	2016
Poursuivre le programme de subventions pour l'achat de lames utilisées pour l'herbicyclage	Offrir 100 subventions par année	2014	Continu
Réutilisation			
Produire un bottin du récupérateur afin que les citoyens puissent s'informer des moyens écoresponsables de se départir de leurs matières recyclables et valorisables	Diffuser le bottin dès 2016	2016	Continu



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Recyclage et valorisation			
Mettre en œuvre un projet pilote de collecte des matières organiques et de tarification au volume pour 1 000 propriétés	Mettre en œuvre un projet pilote en 2018	2017	2018
Poursuivre les collectes de branches et de résidus de coupe d'arbres	Augmenter les quantités de 5 % par année	2014	Continu
Évaluer la possibilité d'inclure les secteurs actuellement exonérés aux services de collecte municipale	Proposer la stratégie à mettre en place en 2016	2015	2016
Évaluer les modes d'implantation optimale de la collecte des matières organiques en fonction de la densité des secteurs et de la typologie des bâtiments	Obtenir un rapport d'évaluation en 2015	2015	2015
Définir les normes réglementaires concernant l'espace nécessaire pour la desserte des trois (3) collectes à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments des nouveaux développements	Adopter les normes en fonction des orientations retenues en 2015	2015	2016
Poursuivre les activités de sensibilisation auprès des citoyens afin de maximiser le recyclage de tous les produits (RDD, etc.)	Sensibiliser 10 % de la population chaque année	2015	Continu
Évaluer la mise en œuvre d'un Écocentre mobile (collecte des matières résiduelles dédiées aux écocentres)	Réaliser l'étude en 2016	2016	2016
Évaluer la mise en place d'équipements de collecte plus efficace pour le tri sélectif dans les parcs et espaces publics	Réaliser l'évaluation d'ici 2016	2015	2016
Amender la réglementation afin d'interdire l'utilisation des sacs en plastique lors des collectes de résidus verts	Adopter un règlement en 2015 et éliminer à 100 % l'utilisation des sacs en plastique lors des collectes de résidus verts dès 2016	2015	2016



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Réaliser les démarches relatives à l'atteinte d'une attestation de niveau 3 au programme ICI on recycle pour le bâtiment de l'hôtel de ville	Atteindre un taux de mise en valeur de 70 % en 2016	2016	2016
Évaluer la faisabilité de mettre en œuvre un programme de sensibilisation pour encourager la récupération des huiles alimentaires au niveau résidentiel	Réaliser l'étude d'ici 2017	2016	2017
Ajouter des clauses environnementales relatives au recyclage et à la valorisation des matières résiduelles lors d'événements publics, dans les permis et contrats d'utilisation émis par la Ville	Augmenter de 25 % les tonnages de matières recyclées et valorisées lors d'événements publics	2016	2016
Poursuivre les collectes de résidus verts et de sapins de Noël	Augmenter les quantités de 5 % par année	Continu	Continu
Mettre en place une collecte porte-à-porte des rebuts encombrants non valorisables pour les secteurs exonérés de la collecte municipale	Offrir 12 collectes par année pour les rebuts encombrants non valorisables dès 2015	2015	Continu
Mettre en place un composteur pour les usagers dans le cadre des travaux de rénovation du centre communautaire Nathalie-Croteau	Installer le composteur afin de desservir l'ensemble des usagers du Centre en 2016	2015	2016
Poursuivre les collectes de surplus de carton	Augmenter les quantités de 5 % par année	Continu	Continu
Poursuivre la sensibilisation concernant l'apport des matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) et meubles en bois à l'écocentre	Poursuivre les activités de sensibilisation de la mi-juin à la mi-juillet de chaque année	2009	Continu
Amender la réglementation afin d'exiger l'installation de bacs de recyclage et de bacs à ordures à intervalle court et régulier à l'intérieur des espaces publics et le long des parcours piétons au sein des secteurs commerciaux et des axes piétons achalandés	Appliquer la réglementation pour l'ensemble des secteurs commerciaux et des axes piétons achalandés d'ici 2018	2017	2018



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Suite

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Recyclage et valorisation			
Sensibiliser les citoyens par le biais de la patrouille verte et renforcer l'application du règlement relatif à la gestion des matières résiduelles concernant les matières acceptées dans la collecte des ordures sur l'ensemble du territoire	Sensibiliser 15 % de la population d'ici 2020	2016	Continu
Mettre en place une collecte porte-à-porte des rebuts encombrants valorisables pour l'ensemble du territoire	Offrir quatre (4) collectes par année pour les rebuts encombrants valorisables dès 2015	2015	Continu



NUISANCES

ACTIONS	CIBLE	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Adopter et mettre en œuvre un plan d'action visant la lutte à l'agrile du frêne	Mise en œuvre des actions du plan dès 2015	2015	2030
Sensibiliser les citoyens à la problématique et à la réglementation relative à l'agrile du frêne par l'entremise de la patrouille verte et d'outils d'information	Sensibiliser 15 % de la population d'ici 2018	2015	Continu
Développer et mettre en œuvre un programme de suivi et de gestion des espèces envahissantes sur les terrains municipaux	Suivi et gestion sur 100 % des terrains municipaux pour 2020	2015	Continu
Intégrer des dispositions particulières à la réglementation afin d'interdire la plantation et le maintien des plantes envahissantes sur tout terrain du domaine privé	Adopter le règlement pour 2016	2015	2016
Déterminer les secteurs et les activités problématiques en termes de bruit au sein de la Ville et identifier des mesures d'encadrement particulières à ces secteurs et ces activités	Intégrer les dispositions au Plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme d'ici 2016	2014	2016
Poursuivre le contrôle de l'herbe à poux à l'aide d'une solution saline sur les terre-pleins, boulevards et terrains publics	Assurer le traitement sur l'ensemble des abords de rue du territoire offrant un potentiel au développement de l'herbe à poux d'ici 2020	2011	Continu

ADOPTION

Le plan d'action en environnement 2015-2017 a été adopté le 8 décembre 2015.

RÉALISATION

Division de l'environnement en collaboration avec la Direction des communications

CONCEPT GRAPHIQUE

Impressio



CONCLUSION

Ce plan d'action 2015-2017 cible les priorités d'intervention environnementales définies par la Ville et sur lesquelles elle souhaite consacrer davantage d'efforts au cours des prochaines années. Ces actions, intégrées et structurantes, répondent aux principales menaces environnementales, lesquelles deviendront des enjeux pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain.

Ce plan représente aussi un engagement de la Ville dans la mise en place de mesures favorisant une qualité de vie meilleure pour tous les citoyens. À cet effet, plusieurs de ces priorités d'intervention se retrouvent également à l'intérieur de sa *Planification stratégique 2013-2030*.

Grâce à cette démarche, à la fois ambitieuse et réaliste, la Ville souhaite se positionner comme un modèle d'excellence en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. Ce document constitue un exemple concret confirmant la volonté de Brossard de se doter des tous les outils nécessaires pour encourager les citoyens à adopter des gestes écoresponsables contribuant à réduire leur empreinte écologique.

La Ville espère pouvoir continuer de compter sur la participation des Brossardoises et des Brossardois pour l'aider à mieux protéger notre environnement.



